

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 15 du 19 avril 2018

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2018-267

modifiant le décret n° 2008-942 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des ingénieurs militaires des essences.

Du 12 avril 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

DÉCRET N° 2018-267 modifiant le décret n° 2008-942 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des ingénieurs militaires des essences.

Du 12 avril 2018

NOR A R M H 1 8 0 5 3 2 2 D

Texte modifié :

Décret n° 2008-942 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 24 ; signalé au BOC 41/2008 ; BOEM 503.1.1.2) modifié.

Référence de publication : JO n° 87 du 14 avril 2018, texte n° 9 ; signalé au BOC n° 15/2018.

JORF n° 87 du 14 avril 2018, texte n° 9